

AVIS N° 006-2024 / DC/BR / DG

SUKUK ETAT DU SENEGAL 6% 2016-2026

**Paiement de la marge semestrielle et
Remboursement partiel du Principal**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que le Trésor Public du Sénégal procédera, le 26 janvier 2024, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement partiel du principal du « SUKUK ETAT DU SENEGAL 6% 2016-2026 » pour un montant global net d'impôt de 14 800 000 000 FCFA (quatorze milliards huit cents millions FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : CGF BOURSE, BP 11516 Dakar - SENEGAL, Tél. : (221) 33 864 97 97, Fax : (221) 33 824 03 34.

Fait à Abidjan, le 09 janvier 2024

Le Directeur Général


Birahim DIOUF

